

COMMUNE DE PAILLY

Conseil général

**Extrait**

**du procès-verbal de la séance ordinaire  
du Conseil général de Pailly**

**point 8 de l'ordre du jour  
du 19 juin 2018**

**Présidence : Monsieur Cédric Perrin, président**

\*\*\*\*\*

Réuni en séance ordinaire le 19 juin 2018, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis n°18 – Arrêté d'imposition pour l'année 2019. La Municipalité propose de maintenir le taux de 77.5%. Les autres points de l'arrêté d'imposition ne subissent pas de modification.

Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances propose au Conseil d'approuver la proposition de la Municipalité.

**Au vote, le Conseil décide d'accepter le préavis n°18 - Arrêté d'imposition pour 2019 - tel qu'il est présenté.**

Ainsi délibéré en séance, le 19 juin 2018.

le président :



A blue ink signature of Cédric Perrin, written in a cursive style.

Cédric Perrin

la secrétaire :

A blue ink signature of Madeleine Mayor, written in a cursive style.

Madeleine Mayor